

DÉCLARATION DES ÉLUS SUD-SOLIDAIRES ADRESSÉE À FOUAD CHÉHADY AU CSE DU 26 JANVIER

Le 15 octobre 2021, vous avez souhaité vous entretenir avec notre organisation syndicale. Lors de cet échange, nous nous sommes rapidement rendu compte que l'activité commerciale, l'efficacité et les résultats financiers allaient être les seuls leitmotivs de votre gouvernance !

Cette rencontre fut pour nous l'occasion de présenter nos revendications :

- **Améliorer significativement les conditions de travail au quotidien,**
- **Garantir une rémunération digne du travail fourni par les salariés,**
- **Garantir la pérennité de l'emploi, des postes et des effectifs dans l'entreprise.**

La délégation **SUD-Solidaires** vous avait alors présenté son fonctionnement et sa pratique : **un syndicat combatif qui est avant tout le porte-parole et le défenseur des intérêts des salariés.**

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Depuis votre arrivée, malgré le constat unanime partagé par l'ensemble des salariés et des Organisations Syndicales sur la dégradation croissante des conditions de travail à la CELC, vous persistez à imposer votre plan stratégique, vos réorganisations aux forceps et vos suppressions de postes !

Ce n'est pas le futur accord gadget de QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) en cours de négociations qui améliorera les conditions de travail ! Tout juste donnera-t-il l'illusion d'un dialogue social ! Et encore...

Les 252 CDI qui ont quitté l'entreprise en 2022, le turn-over anormalement excessif proche de 15%, les départs importants et précipités de hiérarchiques, de directeurs, que vous orchestrez savamment, la pression permanente que vous exercez au quotidien sur les salariés génèrent un climat délétère et anxiogène. Nombreux sont ceux qui craignent pour leur poste, leur santé mentale et ne se reconnaissent absolument plus dans ce qu'est devenue notre entreprise. Le mal être des salariés est palpable lors de chaque visite de notre syndicat.

Tous ces signaux devraient logiquement vous conduire à revoir votre stratégie libérale au sein de notre banque coopérative et mutualiste. Mais il n'en est rien !

Vous persévérez en 2023 en projetant une nouvelle fois des baisses de plus de 50 ETP CDI et de 4 M€ de frais de personnel alors que les nombreuses remontées du terrain nous font écho :

- D'un manque criant de reconnaissance,
- D'une augmentation des objectifs, de la pression commerciale et de la charge de travail avec en contrepartie une perspective de rémunération globale en baisse (Intéressement, part variable),
- D'un ras le bol du turn-over,
- D'un désengagement des salariés et d'un rejet de votre plan stratégique devenu obsolète,
- D'une souffrance liée aux innombrables postes vacants,
- D'une très mauvaise intégration des nouveaux entrants,
- De pressions inadmissibles exercées par la plus haute hiérarchie pour dissuader les salariés d'user de leur droit de grève (Intéressement, retraites),
- De discriminations inacceptables exercées sur les salariés à temps partiel (promotion, mesure individuelle, mobilité) à l'opposé des belles intentions affichées dans votre projet d'accord QVCT et des labels fièrement affichés.

Face à ces constats et témoignages accablants, il convient d'urgence d'en finir avec :

- **La compétition entre salariés et entre équipes de travail,**
- **Les politiques commerciales à court terme,**
- **Le volume de travail impossible à effectuer dans les horaires journaliers, provoquant de nombreuses**

heures supplémentaires non reconnues,

- Le sous-effectif permanent qui épuise les salariés,
- Les référentiels métiers intenables, les objectifs démesurés, le nombre trop élevé de RDV hebdomadaire en inadéquation avec les plages d'accueil générées par dimension conseil,
- Les suppressions de postes notamment aux sièges.

Investir dans les rénovations d'agences ou de sièges, c'est bien ! Maintenant, il est grand temps d'investir dans l'Humain ! **Encore faut-il avoir la volonté de mener une politique sociale reconnaissant l'engagement sans faille des salariés !**

DES NÉGOCIATIONS SALARIALES URGENTES ET VITALES !

Les NAO nationales ont donné le ton de ce que nous pouvons attendre de la part de nos dirigeants : **0,8 % d'augmentation générale de salaire sur 2022 et 2,8% pour 2023 alors que l'inflation galopante devrait ressortir à 12 % sur 3 ans.**

Les deux primes de 1 000 euros, une pour 2022 et une autre pour 2023, compensent à peine la baisse de l'intéressement de 2021 versé en 2022 et la baisse prévisible pour les prochains exercices.

Toutes ces mesures ont conduit à une perte de pouvoir d'achat des salariés !

Dans un contexte social où ces derniers n'hésitent plus à quitter l'entreprise, la NAO 2023 devient cruciale.

Doit-on vous rappeler que la CELC est une nouvelle fois classée dernière en termes de rémunération moyenne ?

ET L'INTÉRESSEMENT DANS TOUT ÇA ?

Les négociations lamentables de l'accord d'intéressement 2022-2024 en juin dernier ont laissé des traces pour bon nombre de salariés de la CELC. Pour se faire respecter, des centaines de salariés s'étaient alors mobilisés suite à l'appel à la grève de SUD-Solidaires, rejoint par deux autres organisations syndicales. Une grande première à Loire-Centre !

Les méthodes employées dans le but d'obtenir des signatures d'OS à votre projet d'accord d'intéressement et d'abondement du PEE ne vous honorent pas : chantage et pressions sur la base d'informations erronées, négociations déloyales, messages relayés par la hiérarchie et contre les intérêts des salariés. Pour rappel, la direction s'était engagée auprès des OS sur des niveaux de Résultats Nets supérieurs à 50 millions d'euros sur les exercices 2022, 2023 et 2024. Or, au mois de juin 2022, vous aviez déjà connaissance des conséquences de l'inflation galopante et de l'impact de la remontée des taux des livrets qui allaient faire chuter le Résultat Net de 2023.

Et maintenant que fait-on de cet accord d'intéressement dont les perspectives financières ne sont plus du tout d'actualité ?

Pour SUD-Solidaires il devient urgent de le renégocier et cette fois-ci de façon loyale pour assurer un niveau d'intéressement correct aux salariés !

Les deux sources de motivation pour les salariés sont les conditions de travail et la rémunération. Est-il utile de vous rappeler qu'au printemps dernier vous avez réussi l'exploit de déclencher un mouvement de grève inédit au sein de la CELC justement sur ces 2 thématiques ?

Monsieur CHEHADY, vous devez enfin SATISFAIRE les salariés et éviter leurs démobilisations !

À votre tour d'INNOVER et d'ACCÉLERER pour le bien-être de l'ensemble du personnel !

Vos représentants SUD-Solidaires

Tristan GUERIN, Cécile GAMBERT, Damien PINSULT,
Isabelle LEFEBVRE, Daniel MIHALYI, Florine BERHOUE,
Laurent PERRAULT, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS,
Maryline BALLANGER, David GANDON, Alain QUESNE



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sud.loirecentre@free.fr